Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/04/2026 - 10544 - 2019 B 01421 - 850 369 570 - ABEILLES

FITECO

Expertise comptable | Conseil | Audit

Déposé au Greffe
le 29 AVR. 2026
sous le N° 10544
RCS N° 19B01421

ABEILLES SASU

Activités des marchands de biens immobiliers

35 ROUTE DU VERGER
44119 TREILLIERES

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

fiteco.com

12 B Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny

44400 REZE
Tél : 0240761696
E.mail : reze@fiteco.com

Siren : 850369570

SOMMAIRE

Attestation de Présentation 1

ETATS FINANCIERS 2

Bilan ANC2022-06 3

ACTIF 3

PASSIF 5

Compte de résultat ANC2022-06 6

Soldes intermédiaires de gestion ANC2022-06 9

ANNEXE 11

Préambule 12

Principes comptables généraux 13

Règles et méthodes comptables 15

Notes sur le bilan actif 16

Notes sur le bilan actif (suite) 17

Notes sur le bilan passif 18

Notes sur le compte de résultat 19

DÉTAIL DU BILAN 20

Bilan détaillé ANC2022-06 21

ACTIF 21

PASSIF 22

DÉTAIL DU COMPTE DE RESULTAT 23

Compte de résultat détaillé ANC2022-06 24

Attestation de Présentation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise ABEILLES SASU pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 506 292,51 Euros.
Chiffre d'affaires	1 248 198,17 Euros.
Résultat net comptable	-54 599,62 Euros.

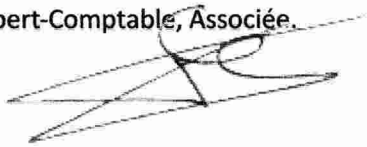
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A REZE, le 16/02/2026.

COUDRAY TIFFANY,

Expert-Comptable, Associée.



ETATS FINANCIERS

Bilan ANC2022-06

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles				34 918	- 34 918
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Participation					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**15**		**15**	**34 933**	**- 34 918**
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements	858 078		858 078	1 897 454	-1 039 376
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				403	- 403
Créances					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	807		807		807
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	554		554	2 516	- 1 962
. Autres					
Charges constatées d'avance	1 424		1 424	2 382	- 958
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus	630 000		630 000		630 000

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Disponibilités	15 415		15 415	19 888	- 4 473
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**1 506 278**		**1 506 278**	**1 922 642**	**- 416 364**
Frais d'émission des emprunts (V) Primes de remboursement des emprunts (VI) Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	**1 506 293**		**1 506 293**	**1 957 575**	**- 451 282**

Bilan ANC2022-06 (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 10 000)	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	60 894	60 894	
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	1 000	1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	295 547	225 481	70 066
Résultat de l'exercice	-54 600	70 065	- 124 665
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**312 841**	**367 441**	**- 54 600**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	2 435	2 435	
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 987	796	3 191
Dettes fiscales et sociales	1 104	1 265	- 161
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 185 926	1 585 637	- 399 711
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	**1 193 451**	**1 590 134**	**- 396 683**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**1 506 293**	**1 957 575**	**- 451 282**

Compte de résultat ANC2022-06

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 248 198	522 608	725 590	138,84
Montant net du chiffre d'affaires	**1 248 198**	**522 608**	**725 590**	**138,84**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		667	- 667	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	28 000		28 000	N/S
Autres produits	100	27	73	270,37
Total des produits d'exploitation (I)	**1 276 298**	**523 302**	**752 996**	**143,89**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	240 719	409 347	- 168 628	-41,19
Variation de stocks	1 039 376	10 537	1 028 839	N/S
Autres achats et charges externes (1)	12 272	19 719	- 7 447	-37,77
Impôts, taxes et versements assimilés	12 149	12 845	- 696	-5,42
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 977	8 767	- 1 790	-20,42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	27 940		27 940	N/S
Autres charges	1	1		0,00
Total des charges d'exploitation (II)	**1 339 435**	**461 217**	**878 218**	**190,41**
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-63 137**	**62 085**	**- 125 222**	**-201,69**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés	8 537	7 980	557	6,98
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	**8 537**	**7 980**	**557**	**6,98**

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**8 537**	**7 980**	**557**	**6,98**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)	**-54 600**	**70 065**	**- 124 665**	**-177,93**

Compte de résultat ANC2022-06 (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	**1 284 835**	**531 282**	**753 553**	**141,84**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**1 339 435**	**461 217**	**878 218**	**190,41**
BENEFICE OU PERTE	**-54 600**	**70 065**	**- 124 665**	**-177,93**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 506 292,51 E.

Le résultat net comptable est une perte de 54 599,62 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/032/2026 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 complétés des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût de revient d'achat, qui se compose :

- De la valeur brute du bien
- Des frais d'actes
- Des honoraires de transaction versés aux agents d'affaires

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	43 685		43 685	
Immobilisations financières	15			15
TOTAL	**43 700**		**43 685**	**15**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 767	6 977	15 745	
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**8 767**	**6 977**	**15 745**	

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	2 784	2 784	
TOTAL	**2 784**	**2 784**	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	4 778
TOTAL	**4 778**

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	1,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**10000**	**1,00**	**10 000**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 188 361	1 188 361		
Fournisseurs	3 987	3 987		
Dettes fiscales et sociales	1 104	1 104		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1 193 451**	**1 193 451**		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	
Dettes fiscales et sociales	1 102
Autres dettes	
TOTAL	**1 102**

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	1 213 994	97,26 %
Produits des activités annexes	34 204	2,74 %
TOTAL	**1 248 198**	**100.00 %**

ABEILLES
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 35, Route du Verger - 44119 TREILLIERES
850 369 570 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL
DES
DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
Du
14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 14 avril,
A 10 heures,

Au Siège social.
Madame Isabelle THIROT, demeurant : 35, Route du verger - 44119 TREILLIERES
Propriétaire de la totalité des 10 000 actions d'un euro de nominal composant le capital social de la société ABEILLES
Associée unique et Présidente de ladite Société.

1-A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Isabelle THIROT, Associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2-A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice dos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.
L'Associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Coe général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé la somme de 5396.00 euros a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette décision est adoptée par l'associée unique .

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à (-54 600) euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	-54 600	euros
Compte « Report à nouveau » antérieur	295547	euros
En totalité au compte « Report à nouveau »	-54 600	euros
Nouveau compte « Report à nouveau »	240947	euros

Conformément à la loi, l'associé unique rappelle les distributions de dividendes intervenues lors des trois exercices précédents.

Exercice clos	dividendes		Abattement 40%	
	Global	par titre	eligible	non eligible
31/12/2022	/	/	/	/
31/12/2023	/	/	/	/
31/12/2024	/	/	/	/

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

TROISIEME DÉCISION

L'Associée unique rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'Associée unique Présidente, à savoir :

Convention conclue avec Madame Isabelle THIROT, Associée unique et Présidente :

*Madame Isabelle THIROT est titulaire d'un compte courant d'associé, non rémunéré, ouvert à son nom dans les livres de la Société.

Au 31 décembre 2025, il s'élevait à un montant de 1.185926 € non rémunéré.

* Lors de l'exercice écoulé la Société a pris en charge les frais suivants de Madame Isabelle THIROT :

-Frais de déplacement	1233 euros
-Frais de réception	615 euros

QUATRIEME DÉCISION

L'Associée unique rappelle qu'elle n'est pas rémunérée en sa qualité de Présidente.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit .

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

De tout ce que dessus ,l'associée unique a dressé et signé le présent procès- verbal .

Madame Isabelle THIROT
Associée unique et Présidente

